

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

NONIDI 19 Pluviôse

(Ère vulgaire)

Samedi 7 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paraît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRESE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1^{er}, plus-vieux, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORNIZS, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

I T A L I E.

De Livourne, le 2 janvier.

Le contre-amiral Hotham a quitté la rade de Livourne le 22 du mois dernier; il se propose d'aller attaquer la flotte de Toulon, quoique la sienne soit inférieure en nombre.

Depuis quelques jours, on craint beaucoup pour cette flotte, craintes fondées sur des lettres du 26, qui annoncent un ouragan terrible qui a jeté sur la côte beaucoup de vaisseaux marchands; aucune lettre n'annonce positivement la sortie de la flotte française. On assure cependant que quarante vaisseaux de transport et trois cents bâtimens marchands, venus la plupart de Marseille, à douze à quinze mille hommes de troupes rassemblées dans le port & la ville de Toulon, menacent les côtes d'Italie ou la Corse. Indépendamment de cette entreprise, les Français se préparent très-sérieusement à entrer en Lombardie.

On continue, avec beaucoup d'activité, à mettre Mantoue en état de défense.

Salicetti, revenu à Nice, a notifié aux représentans Thureau & Ritter, que les vexations qu'ils ont fait éprouver aux Génois, ont été désapprouvées par la convention. Il a enjoint aux généraux de rendre ce qui avoit été pris, de restituer aux propriétaires les terres qui leur ont été enlevées, & sur-tout de ne point se mêler des affaires intérieures du pays. Le ministre Villard a reçu ordre de communiquer au gouvernement ce décret, dont le comité de salut public a aussi fait part au résident de Gènes à Paris. Le résident français a été en même-temps chargé de faire savoir au sénat que Tilly avoit été mis aux fers à Paris, à cause de la conduite qu'il a tenue pendant sa mission; que Buonaroti, commandant de Loano, seroit puni, pour avoir osé, de son propre chef,

confisquer le fief du marquis de Balcastro, piller son château & lui écrire en termes outrageans. En attendant, il a été ordonné de restituer le fief à ce marquis.

Des procédés aussi obligeans de la part des Français engageront sans doute le gouvernement génois à ne plus insister sur l'évacuation du fort Vado.

Le général Laharpe a reçu de Salicetti l'ordre de se rendre à Toulon, avec six bataillons qui doivent être embarqués sur l'escadre; il lui a été notifié, en même-temps, que le comité de salut public l'avoit désigné pour commander en chef les troupes de débarquement.

Laharpe, zélé révolutionnaire, est un des meilleurs généraux français. Il s'est enfié de la Suisse, sa patrie, pour y avoir excité des troubles.

Ce sera Salicetti qui dirigera l'expédition contre l'île de Corse; il est Corse de naissance.

E S P A G N E.

De Madrid, le 16 decembre.

Irun & Tolosa sont toujours entre les mains de l'ennemi.

Le 10 de ce mois, le général Colomera étoit à la vue de la seconde de ces deux villes, pour en déloger les Français; mais on ignore encore l'issue de cette expédition. Ce général vient d'être élevé à la dignité de capitaine-général.

Roses se défendoit encore vigoureusement le 7 de ce mois. Les chaloupes canonnières, dirigées par le chef d'escadre Gravina, ont produit beaucoup d'effet, nettoyant la plage & démontant les batteries de l'ennemi.

Les assiégés sont forts de 15 mille hommes, & la garnison s'élève à 6 mille hommes.

Dans le cas d'une capitulation, la flotte espagnole, de 17 vaisseaux de ligne & de 6 frégates, devoit se retirer à Mahon.

Le général Urrutia est arrivé, le 7 de ce mois, à Barcelone, d'où il s'est rendu, sans délai, au camp de Gironne.

Les Catalans viennent d'envoyer une députation à S. M. catholique, pour lui faire part des mesures énergiques qu'ils ont prises dans les circonstances actuelles. Ils viennent d'ériger de leur propre chef & à leurs dépens, un comité de finances; un autre de défense publique, & un troisième de guerre. Ces trois comités ont déjà commencé leurs opérations. Dans quelques jours, les députés susdits seront présentés au roi.

Le comte de Glines, le sieur Ruchena, & le marquis de Valle-Hermosa, ont été faits capitaines-généraux. Ils étoient les plus anciens généraux de l'armée.

La cour est attendue le 22 à Madrid; du château de l'Escorial.

P R U S S E.

De Berlin, le 14 janvier.

Il est assez curieux de voir comment les gazettes étrangères, qui aiment la guerre, annoncent qu'elle va renaître entre la Prusse & la France. Voici l'extrait d'un papier allemand à ce sujet.

Le courrier de l'armée du Rhin arrive beaucoup plus souvent qu'autrefois.

Le prince Henry est tous les jours avec le roi; il est invité par sa majesté à toutes les conférences secrètes & importantes. En un mot, tout annonce que notre ministère a envie de s'occuper très-sérieusement de la guerre contre la France, & de contribuer de tout son pouvoir à mettre un terme aux calamités qui affligent si vivement l'Europe.

Le collège général supérieur de guerre est dans une activité inconcevable, & les expéditionnaires sont obligés très-souvent de passer la nuit pour accélérer les expéditions.

Les transports de munitions en tous genres pour l'armée sont extrêmement considérables, & les ouvriers occupés à ces sortes de travaux n'ont que de courts intervalles pour se reposer.

Le régiment des gendarmes revient le 15 dans sa garnison, de même que les régimens d'infanterie de Braun, Getz, Schwerin, &c.

Le régiment des cuirassiers de Marwich est retourné dans son quartier ordinaire, dans la Prignitz.

L'insurgent polonois Xavier de Luckowsky, si célèbre par ses cruautés, a été, dit-on, arrêté & envoyé à la forteresse.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 26 janvier.

Les membres des nouveaux états de la province de Hollande étant assemblés à l'hôtel dit Heere-Logement, la bourgeoisie de la Haye est entrée pour les complimenter.

Le citoyen Pierre Paulus a été élu président; deux secrétaires, les citoyens Delange & Spoors, ont été nommés.

L'ancien secrétaire Royer a été mandé; on lui a ordonné de former ou convoquer l'assemblée, sans y appeler la soi-disant noblesse, ni l'ancien grand-pensionnaire.

On a été en corps à l'assemblée des états, où ils ont été reçus par le secrétaire Royer.

Ils se sont qualifiés représentans provisoires du peuple de Hollande; ils ont décrété la souveraineté du peuple & les droits de l'homme; ils ont aboli le stathouderat avec toutes ses dépendances; le serment sur l'ancienne constitution a été supprimé.

Les chambres des comptes & autres sont dissoutes, & ont été remplacées par les comités de salut public, militaire & des finances, lesquels ont été organisés sur-le-champ.

Les députés aux états-généraux ont été rappelés: il a été décrété la liberté de la chasse sur le territoire propre.

Ils ont donné connoissance de tout aux représentans du peuple françois, qui ont été satisfaits.

Du 28.

Avant-hier à deux heures après-midi, se sont assemblés ici dans l'auberge le Heeren-Logement, quelques députés de plusieurs villes de Hollande, pour délibérer ensemble de quelle manière on devoit commencer & former l'assemblée de Hollande. L'opinion générale étoit de s'assembler à quatre heures au logement de la ville de Haerlem, & qu'on feroit venir le secrétaire Royer, comme le plus légitime ministre actuel de Hollande, pour lui communiquer le dessein des députés de s'assembler encore dans la soirée.

Les députés s'y étant assemblés auparavant, ledit secrétaire Royer fut mandé par le citoyen P. Paulus, à se rendre chez le conseiller pensionnaire de Hollande, afin de lui faire savoir de mettre ordre pour faire ouvrir & apprêter vers les sept heures la salle d'assemblée de Hollande, puisque les membres de la plupart des villes principales étoient présens ici, & se considéroient comme convoqués pour s'y assembler; qu'on n'y pouvoit voir lui, conseiller-pensionnaire, ni quelques membres du soi-disant ordre équestre.

Ensuite, tous les députés accompagnés de leurs huissiers, sont partis en corps & à pied vers les sept heures & demie du soir, du logement de la ville de Haerlem pour se rendre dans la salle d'assemblée de Hollande, où ils entrèrent sans la moindre résistance, & où s'étant mis provisoirement à leurs places ordinaires, ils ont ouvert leur première assemblée.

Ils choisirent pour président, P. Paulus; pour secrétaires, Spoors & de Lange van Wyngaarden; tous pour le tems de quinze jours.

Le président prononça un discours par lequel il complimenta les membres de l'assemblée comme des représentans légitimes du peuple. Il fixa l'attention de l'assemblée sur les voies de la divine providence, en favorisant l'arrivée de nos amis & libérateurs, par la congélation de nos rivières & eaux: il exhorta tous les membres à la concorde, & à se dépouiller de toute rancune, animosité & esprit de parti; il reconnut ouvertement la souveraineté du peuple & les droits sacrés de l'homme; enfin il termina son discours en implorant la bénédiction précieuse de Dieu sur tous nos efforts.

Les lettres de créances étant ensuite délivrées, il parut que les députés étoient: de Dordrecht, les citoyens Roos, Lammen, Dekker & de Haan; de Haerlem, les citoyens Hovens, Lestevenon, de Lange & P. Kops Goedevalsz; de Delft, les citoyens Chr. van Vredenburg & Jb. van Beerstein; de Leiden, les citoyens Hahn, van Leyden, Lapierre & Spoors; d'Amsterdam, les citoyens D. van Laas,

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Extrait d'une lettre particulière de Brest, en date du 10 pluviôse.

Hier au soir & ce matin la division du contre-amiral Vanstabel, formant l'escadre légère de l'armée navale, est entrée dans la rade au nombre de huit vaisseaux & quelques frégates. Elle a été séparée de l'armée, par la brume, neuf jours après sa sortie. On n'a aucune nouvelle de la grande armée, qui sans doute ne tardera pas à rentrer, attendu que les vents d'ouest & sud-ouest règnent depuis quelques jours.

On fait journellement la vente des prises qu'on a faites; les marchandises montent à un prix assez haut. Le quintal de sucre brut s'est vendu 915 liv.; les bas de coton anglais 32 liv. la paire en gros; ainsi du reste.

P. S. Il vient d'arriver un courrier qui apporte la fâcheuse nouvelle de la perte d'un de nos vaisseaux, le *Neptune*, de 74 canons, qui a lutté long-tems contre la grosse mer; il faisoit neuf pouces d'eau par heure; tout le monde travailloit aux pompes, excepté le capitaine; on a jetté l'artillerie à la mer, le vaisseau est parvenu à s'échouer à Peros, qui est une baie entre Brehat & Morlaix, à 12 lieues de Brest. Au reste, c'étoit un vieux bâtiment, sur lequel on comptoit peu, & sous ce rapport la perte ne diminuera pas beaucoup la force de l'armée navale.

De Paris, le 19 pluviôse.

On écrit de Toulon que le départ de notre escadre pour l'expédition de Corse aura lieu incessamment, si la saison le permet; les défenses les plus sévères ont été faites aux équipages de quitter leur bord.

Avant-hier, on a trouvé le buste de Marat pendu à la porte d'un boucher, au coin de la rue de la Calande; des enfans Payant aperçu l'ont mis en pièces à coups de pierres, au milieu des applaudissemens de tous les passans. Une *jacobine* ayant voulu prendre fait & cause de son *cher Marat*, a été tuée & n'a échappée à la flagellation que par une promptte fuite.

L'arrivée du comte Carletti, en qualité d'envoyé du grand-duc de Toscane, dans un moment où plusieurs autres ministres étrangers se sont rendus à Paris, est une probabilité de plus que les puissances coalisées desiront sérieusement entamer une pacification générale. Le choix de cet envoyé, que l'on sait être très-attaché aux principes de la révolution française, fait présumer que l'empereur a chargé le grand-duc son frere d'entamer des négociations. Le comte de Carletti est le même qui, à raison de ses opinions politiques, a eu, avec le ministre britannique Windham, un démêlé sérieux qu'il termina avec gloire & avec sagesse. Il s'étoit fait connoître à Florence par son empressement à rendre service aux patriotes français, lorsque ceux-ci étoient en proie aux menaces insultantes du lord Hervey.

L'administration du district de Versailles ayant appris qu'un cultivateur de son arrondissement avoit recueilli cette année une quantité immense de pommes de terre,

S. J. Wieschius & S. Bos; de Gonda, les citoyens de Lange van Wyngaarden & Fred Kumbius; de Rotterdam, les citoyens P. Poulus Jb. Reepmaker; de Sciedam, les citoyens G. Loncq, J. Nolet, Kool & J. L. Loncq, d'Alkmar, les citoyens de Kempenaar & du Tour; d'Enkhuizen, les citoyens T. Pan & B. van de Velde; de Monnikendam, les citoyens J. Teengs & C. Roterkoper; de Parmereng, les citoyens A. J. Menger & de dudema.

Le premier ouvrage de l'assemblée étoit de choisir un nom, savoir: *Assemblée de représentans provisoires du peuple de Hollande*, & l'on résolut que les suffrages seroient recueillis par têtes.

Les représentans du peuple français envoyés aux armées du Nord et de Sambre et Meuse.

La tyrannie, conspirée contre la liberté des peuples, nous déclara la guerre, & entreprit de nous opprimer.

Un stathouder revêché s'étoit rendu maître de votre gouvernement. Il entra dans la coalition pernicieuse des tyrans, & forma avec eux la résolution insensée de subjuguier un grand peuple.

Votre sang, vos trésors furent prodigués à cette entreprise criminelle.

Le sort des armes a répondu à la justice de notre cause, & nos armées victorieuses sont entrées sur votre territoire.

Bataves! nous sommes bien loin de penser que vous seriez complices de cette entreprise horrible. Nos ennemis sont aussi les vôtres.

Le sang des fondateurs de la république des Provinces-Unies coule encore dans vos veines, & au milieu des horreurs de la guerre nous ne cessons pas de vous considérer comme nos amis & alliés.

C'est sur ce pied-là que nous sommes actuellement au milieu de vous. Nous n'apportons point la terreur, mais la confiance.

Il n'y a que peu d'années qu'un conquérant hautain vous prescrivait des loix. Nous vous rendons la liberté.

Nous ne venons pas chez vous pour vous imposer un joug; la nation française respectera votre indépendance.

Les armées de la république française exerceront la plus sévère discipline. Toutes insolences, toutes extravagances contre les habitans, seront punies sévèrement.

La sûreté des personnes & des biens sera maintenue. L'exercice libre de la religion ne sera point troublé.

Les loix, coutumes & usages seront encore maintenus. Le peuple batave, faisant usage de sa supériorité, pourra seul altérer ou améliorer la constitution de son gouvernement.

A Amsterdam, le 1^{er} pluviôse, l'an 3^e de la république française, une & indivisible (20 janvier 1795, vieux style).

Étoit signé à l'original, Gillet, Bellegarde, J. B. Lavoste, Joubert, Partier (de l'Oise).

Un fait qui honore extrêmement notre ville, & qui prouve en même-temps que les Français ne sont point, comme on nous a voulu faire accroire avant cette heureuse révolution, ennemis du culte divin, c'est qu'on trouve affiché en grands caracteres, tant en français qu'en hollandais, à toutes les églises des chrétiens, de quelque communion qu'ils soient, l'inscription suivante:

« Ici l'on adore Dieu. Citoyen, qui que tu sois, ne trouble point ce culte. »

C. W. VISSCHER, maire.

vient de lui en acheter 300 septiers à raison de 15 liv., *gelées ou non gelées*. Cette récolte & cette recette de 4,500 liv., sont le produit de six arpens de terre, qui ont porté du bled l'année dernière, & qui vont en recevoir ce printemps. Cet avis salutaire contribuera peut-être, à anéantir un vandalisme rural, trop malheureusement existant. Les bons habitans des campagnes y verront que l'ignorance seule ou une malveillance perfide, a pu les détourner jusqu'à ce moment d'une culture aussi productive, aussi facile & aussi peu dispendieuse.

Nous ajouterons que c'est le moyen d'étendre l'éducation des porcs, dont la viande est d'autant plus nécessaire, que par sa production rapide elle nous mettroit dans le cas d'attendre celle des bœufs, dont la pénurie peut encore se faire sentir quelque tems, vu le tems nécessaire pour les amener au point d'une viande faite.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

CHAMBRE DU CONSEIL.

Séance du 15 pluviôse.

Le tribunal a envoyé devant le directeur du juré du district de Riom, département du Puy-de-Dôme, Jean Chalabert & sa femme; Pierre Gruan & sa femme; Antoinette Antonet, veuve Richon; Vesgne; Etienne Richon; Amable Richon; Gabriel Chafasse, femme Bernard; André Gimbert & sa femme; Mathurin Paturet, prévenus d'avoir volé la caisse du district de Riom; attendu que le délit à eux imputé n'est pas de la compétence du tribunal révolutionnaire, & que la connoissance en est attribuée exclusivement aux tribunaux criminels.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen BARRAS.

Séance du 18 pluviôse.

Le défaut d'espace nous a empêché de dire, qu'her Thibaut a proposé comme un nouveau moyen de retirer des assignats de la circulation, une tontine dont il a soumis le plan à l'assemblée, qui en a ordonné l'impression.

Vernier a prononcé ensuite un discours très-étendu sur les finances; les vues & les sentimens contenus dans ce discours ont excité à différentes fois les plus vifs applaudissemens, & cela dans toutes les parties de la salle: on ne pouvoit s'empêcher de se rappeler que cet homme dont les talens excitoient une sorte d'enthousiasme, avoit pourtant été long-tems proscrit avec 72 de ses collègues. Dussaux s'est levé dans un moment où les applaudissemens interrompoient l'orateur: rendons grâce à la providence, s'est-il écrié, de ce que ce digne représentant a échappé au fer des assasins. On applaudit long-tems.

Vernier avoit demandé, dans son discours, si la loterie proposée dernièrement par Cambon seroit tirée, quand même elle ne seroit pas remplie. Cambon a répondu qu'oui; que c'étoit l'intention du comité, & que s'il ne l'avoit pas

positivement exprimée dans son rapport, c'étoit une inadvertance.

Aujourd'hui, sur la proposition du comité de législation la convention nationale décrète que son comité de législation est autorisé à accorder une prorogation au délai fixé par la loi du 25 brumaire, au troisième, aux personnes qui justifieront de l'impossibilité de fournir, à l'appui de leurs réclamations, les certificats de résidences exigés par la loi.

L'assemblée décrète ensuite, sur la proposition du même comité, que les inscriptions ou radiations sur les listes d'émigrés ordonnées par les représentans du peuple dans les départemens, seront soumises au comité de législation, pour être confirmées ou infirmées conformément à la loi du 25 brumaire.

La commune d'Aurillac avoit dénoncé plusieurs individus pour s'être rendus coupables de vols, de concussions; pour avoir vendu des libertés & commis diverses autres crimes: le comité de législation proposoit de renvoyer ces individus, pour y être jugés, au tribunal du département voisin.

Duhem & plusieurs autres membres demandoient qu'ils fussent traduits au tribunal révolutionnaire.

Bailleul dit que ce seroit s'exposer à donner une seconde fois le scandale qu'a offert le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes; que ces individus, déclarés convaincus de crimes énormes, pourroient bien ensuite être acquittés comme n'ayant pas eu des intentions contre-révolutionnaires.

Musset, qui a été dans ce département, assure que leur intention n'étoit pas en effet d'opérer la contre-révolution; mais seulement de bien profiter de la révolution pour bien s'enrichir; ce qu'ils ont fait.

Milhaut, en s'opposant au décret, avoit donné pour raison que le président du tribunal, devant lequel on vouloit traduire les prévenus, étoit un ci-devant reclus. Musset convient du fait; mais il expose qu'il falloit bien mettre en place ces gens-là dans un département où l'on avoit arrêté tous ceux qui avoient des talens ou des vertus. Il pense au reste que Milhaut n'eût peut-être pas dû prendre la parole sur une affaire où son frère avoit été impliqué. A la vérité, dit Musset, il n'a été convaincu de rien; seulement il avoit reçu quelques petits cadeaux; mais il les a rendus.

Choudieu vouloit qu'on lut les pièces.

Thuriot pensoit aussi qu'avant de renvoyer à un tribunal, il falloit s'assurer qu'il y avoit un crime.

Merlin, de Douai, a facilement fait sentir que l'assemblée ne faisoit pas les fonctions de juge-de-peace; qu'il n'étoit pas question de savoir si ces individus seroient traduits devant un tribunal, mais devant quel tribunal; que ce n'étoit qu'une question de compétence.

Le projet de décret est adopté.

L'assemblée accorde divers secours & entend un grand nombre de pétitionnaires: au nombre de ces pétitions on remarque celle de la commune de Gannat, qui dénonce encore de nouveaux crimes des terroristes, des partisans de Robespierre.

Renvoyé au comité de sûreté générale.